

# Remplir le Parcours Prévention Santé

Etape 1 : Aller sur le site <http://athle.fr>

Etape 2 : Cliquer sur « Mes Accès » en haut à droite, puis « Espace du Licencié »



Etape 3 : Rentrer ses codes : Numéro de Licence et Mot de Passe

*NB : Si vous ne vous rappelez plus de votre mot de passe, vous pouvez cliquer sur « J'ai oublié mon mot de passe ». La FFA vous enverra un mail avec vos identifiants*

Etape 4 : Cliquer sur « Renouvellement Licence 2023-2024 » sur la page d'accueil

Etape 5 : Suivre les 5 étapes JUSQU'AU BOUT en veillant à VALIDER chaque étape.



*Les 5 parties doivent apparaître vertes pour que le système valide votre parcours*

*NB : Le certificat médical n'est plus obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Jusqu'à cette date, la FFA vous demandera encore un certificat.*

Vous pouvez ensuite quitter le site.